



Ordonnance de télécom CRTC 2010-408

Version PDF

Ottawa, le 23 juin 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Mornington Communications Co-operative Limited	52 52A 52B	le 20 avril 2010 le 10 juin 2010 le 11 juin 2010	le 25 juin 2010

Secrétaire général